

DÉNOMINATION DE CHEMINS à Lancy.

Du 16 Décembre 1930

LE CONSEIL D'ETAT,

Sur la proposition des Départements de l'Intérieur et de l'Agriculture et des Travaux publics;

ARRÊTE:

D'approuver la délibération du Conseil municipal de la Commune de Lancy en date du 12 Novembre 1930 ci-après:

Le Conseil municipal,

Sur la proposition de la Commission des noms de chemins;

ARRÊTE:

De dénommer:

Chemin des Ranbossons, le chemin reliant le chemin du Bachet de Pesay à l'avenue des Communes-Réunies, au droit des parcelles Nos 2990 — 4799 — 4801 et 3617.

Chemin des Pontets, le chemin communal tendant du chemin du Bachet de Pesay au ruisseau le Voiret, chemin actuellement dénommé chemin de la Grande Pièce.

Chemin des Bluets, *chemin des Anémones*, les deux chemins créés pour desservir la Cité-Jardin du Bachet de Pesay.

Chemin des Semailles, le chemin actuellement dénommé chemin des Longues-Semaines, de la place du Premier-Août à la limite de la Commune de Lancy.

Chemin du Premier-Août, la partie du chemin actuellement dénommé chemin des Longues-Semaines, entre le chemin du Bachel de Pesay et la place du Premier-Août.

Chemin des Méranques, le chemin partant du chemin des Longues-Semaines, au droit des parcelles Nos 4640 — 4641 — 4624.

Chemin des Palettes, le chemin vicinal reliant le chemin des Longues-Semaines à l'avenue des Communes-Réunies, au droit des parcelles Nos 4675 — 4603 — 4386 — 3102 — 4385 — 4313 — 2818 — 2733 — 2703 — 2706.

Chemin des Fraisiers, le chemin actuellement dénommé chemin communal du Grand Voiret.

Chemin des Fauvettes, le chemin privé partant du chemin des Verjus, formé des parcelles Nos 4333 — 4332 — 4512 — 4513 — 3663 — 3661 et 4514.

Place du Château, la place située devant le château de Lancy entre la route cantonale de Lancy, le chemin de Tressicordy et le chemin du Gué.

Vieux-chemin d'Onex, le chemin communal d'Onex au Petit-Lancy, de la route du Pont Butin à la limite de la Commune.

Route du Grand-Lancy, la route cantonale dans la traversée du village de Lancy.

Route du Pont Butin, la route cantonale du Rhône au Grand-Lancy.

Certifié conforme:

- *Le Chancelier*: Eugène MULLER.
